



Mardi 19 mars 2019

Le ministre de la Culture affirme son soutien aux auteurs et aux traducteurs

Le 15 mars 2019, Franck Riester, ministre de la Culture, a placé les auteurs au cœur de son discours prononcé lors du Salon du Livre de Paris et a annoncé des mesures qui confortent l'action menée par la SGDL depuis de nombreuses années en faveur de l'amélioration de la situation des auteurs et de la reconnaissance du travail des traducteurs littéraires.

Une mission de réflexion sur l'auteur et l'acte de création

Dans le prolongement des combats menés par la SGDL en faveur d'un statut des auteurs et pour une meilleure reconnaissance de leur place dans la cité, le ministre a annoncé le lancement d'une mission de « réflexion sur l'auteur et l'acte de création », confiée à M. Bruno Racine, qui sera chargé de formuler des propositions destinées à dessiner un cadre « plus favorable à l'épanouissement de la création ». M. Racine sera accompagné par « un collège d'intellectuels, d'experts et d'acteurs du secteur ». La SGDL y sera associée et sera pleinement mobilisée pour proposer des mesures concrètes de nature à renforcer le statut social et sociétal des auteurs du livre et leur situation économique.

La dotation du « Grand Prix SGDL pour l'œuvre de traduction » renforcée par un apport du ministère de la Culture

Le Président de la République avait indiqué en 2017, lors de la foire du Livre de Francfort, son souhait de voir créer un prix de traduction destiné à récompenser chaque année une traductrice ou un traducteur émérite pour l'ensemble de son œuvre.

La SGDL met en œuvre, depuis 2011, un Grand Prix de traduction répondant pleinement à cet objectif et doté de 8000€. Aussi le ministère de la Culture a-t-il proposé à la SGDL de s'associer à ce prix en renforçant sa dotation, qui sera ainsi portée, à compter de 2019, à 15.000€. Les modalités de désignation du lauréat par un jury indépendant, composé d'auteurs et de traducteurs réunis par la SGDL, demeurent inchangées. Le « Grand Prix SGDL-Ministère de la Culture pour l'œuvre de traduction » sera ainsi remis au printemps par la présidente de la SGDL et le ministre de la Culture.

"Cette « langue de l'Europe » qu'est la traduction, nous la ferons vivre – je vous l'annonce ce soir – à travers un Grand prix de traduction, en partenariat avec la Société des Gens de Lettres. Le Président de la République s'y était engagé, lors de la foire de Francfort. Ce prix deviendra, j'en suis certain, un temps fort de nos saisons littéraires. Je remercie chaleureusement Marie Sellier, et à travers elle la magnifique institution qu'est la SGDL, ainsi que tous ses sociétaires. Merci d'avoir accepté d'unir nos forces, pour mettre en avant chaque année l'œuvre, le talent, la créativité d'un traducteur. La SGDL saura garantir, je le sais, un grand professionnalisme et une parfaite indépendance dans l'instruction de ce prix. Elle saura également mobiliser l'ensemble des acteurs investis en France dans le soutien à la traduction, afin de donner à cette initiative le caractère le plus collégial possible."

Extrait du discours du ministre de la Culture ; 15 mars 2019.

Simultanément, la SGDL a décidé de renforcer la dotation de son « Grand Prix de création pour l'œuvre », qui récompense chaque année un auteur de fiction français ou francophone, et qui sera désormais également doté de 15.000€.

Un renforcement des soutiens aux auteurs et aux traducteurs en Europe

Le ministre de la Culture a par ailleurs annoncé le renforcement du budget alloué par la Commission européenne au soutien « à la traduction et aux traducteurs », à « leur mobilité et leur formation » à l'occasion de la redéfinition du programme de soutien de l'Union européenne aux acteurs culturels baptisé « Europe Créative ».

Dans cette perspective, la SGDL a rencontré, le 18 mars, Mme Corinne Rigaud, responsable du programme « Europe Créative » et a été invitée à formuler des propositions de mesures nouvelles de soutien aux auteurs et aux traducteurs destinées à figurer dans le futur programme « Europe Créative ».